

SOMMAIRE

- *Actualités*
 - *Actu'CREDAF*
 - *Actu'Membres*

- *Evènements à venir*
 - *Séminaire de lancement des travaux 2021 du CREDAF*
 - *1^{ère} conférence internationale du NTO*

- *Lectures / Publications*

EDITORIAL

Dans le prolongement de la première édition, ce deuxième numéro de la lettre d'information trimestrielle du CREDAF présente l'actualité de notre association ainsi que celle de nos pays membres avec un accent particulier sur les mesures de soutien aux contribuables (personnes physiques et entreprises). Le contexte étant toujours marqué par l'évolution de la pandémie de Covid-19, les pays touchés mettent en place des dispositifs pour amortir l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique et le bien-être social.

Dès le début de la crise, d'importantes mesures de politique et d'administration fiscales ont été adoptées par les pouvoirs publics dans de nombreux pays afin de continuer à assurer le service sans exposer les agents et les usagers à des risques de contamination. En raison de la persistance de la crise sanitaire dans beaucoup de pays, certaines mesures ont été prorogées tandis que de nouvelles ont été prises pour renforcer la résilience à travers un soutien consolidé et/ou accru aux contribuables. Dans la plupart des cas, les mesures adoptées portent, d'une part, sur le recours aux solutions numériques et, d'autre part, sur des assouplissements dans les obligations de déclaration et de paiement ainsi que sur l'exécution du contrôle fiscal.

S'agissant de l'utilisation des solutions numériques par les membres du CREDAF, qui est composé en grande partie de pays en développement, la crise sanitaire actuelle a permis d'en souligner l'importance capitale, notamment celle des téléprocédures, pour le fonctionnement des administrations fiscales. Bien entendu, un certain nombre de préalables doivent être réunis tant au niveau juridique que technique qu'en matière de maîtrise du registre des contribuables.

En ce qui concerne les assouplissements accordés, ils se traduisent essentiellement par des reports d'échéances déclaratives et des moratoires de paiement. Des suspensions provisoires des contrôles sur place sont également assez largement mis en œuvre.

L'équipe du Secrétariat général vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Jean-Marc NIEL

Secrétaire général du CREDAF

ACTUALITES

▪ *Actu'CREDAF*

CREDAF - Assemblée générale 2020

La 36^{ème} Assemblée générale du CREDAF s'est tenue en visioconférence le mardi 7 juillet 2020 en raison des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire actuelle restreignant la circulation des personnes à l'intérieur de chaque territoire national comme à l'international.

Outre l'approbation des comptes de l'exercice clos, l'adoption du budget 2020 et l'élection des membres du Bureau exécutif, cette session a été marquée par deux résolutions importantes : la création d'un statut de membre associé et l'adhésion de Revenu Québec en cette qualité.

En ce qui concerne le Bureau exécutif, devant l'impossibilité d'organiser l'Assemblée générale in situ, la durée du mandat des membres du bureau précédent a été prorogée d'une année. Ainsi, M. Modeste MOPA Fatoing, Directeur général des Impôts du Cameroun continue d'assurer la fonction de Président de l'association jusqu'à la prochaine Assemblée générale prévue en juin 2021 à Cotonou (Bénin). Par ailleurs, M. Mark QUINLAN, nouveau Sous-commissaire de l'Agence de Revenu du Canada (ARC) pour la région du Québec, remplace M. Louis BEAUSEJOUR, admis à faire valoir ses droits à la retraite, au poste d'Administrateur représentant le Canada.

Inspecteurs des Impôts sans Frontières - Atelier virtuel des parties prenantes

Le Secrétariat du CREDAF a participé à l'Atelier virtuel des Parties prenantes organisé les 23 et 24 juin derniers par le Secrétariat de l'initiative Inspecteurs des Impôts Sans Frontières (IISF), une initiative conjointe OCDE/PNUD. Pour rappel, dans le cadre du partenariat qui le lie à l'OCDE, le CREDAF accompagne le Secrétariat de l'IISF dans la conduite des programmes en faveur de ses membres.

L'atelier a permis de faire le bilan des enseignements pratiques tirés au cours des cinq dernières années des activités de l'IISF et de mettre en évidence les questions essentielles liées à la mise en œuvre du programme, y compris les défis rencontrés dans l'assistance à distance à la lumière de la crise Covid-19. Les résultats de l'état des lieux de l'Initiative IISF ont également fait l'objet d'une présentation. Ces résultats, ainsi que les enseignements tirés, seront directement intégrés à la planification des programmes de l'ITWB en 2020 et au-delà.

Les conclusions des réunions couvrant la Table ronde des experts IISF, ainsi que l'Atelier des parties prenantes, sont accessibles depuis le site web IISF (en version [anglaise](#), [française](#) et [espagnole](#)). Elles résument les idées principales débattues lors des différentes sessions et présentent la direction générale de l'initiative pour l'année prochaine.

Les enregistrements de l'événement sont également disponibles sur la chaîne YouTube du Secrétariat de l'IISF :

- [Version française](#)
- [Version anglaise](#)

Initiative Afrique du Forum mondial de l'OCDE

Transparence fiscale en Afrique 2020 : lancement du rapport de l'Initiative Afrique pour 2019

Le rapport Transparence fiscale en Afrique 2020 a été officiellement lancé le jeudi 25 juin 2020, à l'occasion d'un webinaire en direct auquel ont participé le Secrétariat général du CREDAF, ainsi que des intervenants du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, de l'OCDE, de la Commission de l'Union africaine, du Forum sur l'administration fiscale africaine, de la Banque africaine de développement et du Groupe de la Banque mondiale.

A cette occasion, le Secrétaire général du CREDAF, Jean-Marc NIEL, a réalisé une intervention axée sur les points suivants :

- le point de vue du CREDAF sur les conclusions du rapport et le travail entrepris par l'Initiative ;
- les perspectives du CREDAF sur l'avenir de la transparence fiscale en Afrique.

En ce qui concerne les perspectives, il a surtout insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur la formation et la diffusion des connaissances dans les administrations fiscales, ainsi que sur les projets spécifiques du CREDAF pour promouvoir la transparence fiscale et l'échange de renseignements au cours des prochaines années.

[Consulter la vidéo intégrale ...](#)

Statistiques sur les recettes fiscales en Afrique - Webinaire technique juin 2020

Le Secrétariat du CREDAF a participé au webinaire technique relatif à l'initiative *Statistiques des recettes publiques en Afrique* qui s'est tenu le mardi 30 juin, de 14h à 16h (heure de Pretoria / Paris). Comme pour les autres projets, programmes ou initiatives pilotés par l'OCDE, le Secrétariat du CREDAF travaille en étroite collaboration avec l'Initiative Statistiques des recettes publiques en Afrique, dans le cadre de la réalisation de missions en faveur de ses membres.

Au cours de cette session, les points suivants ont été abordés :

- les tendances à long terme de la mobilisation des ressources intérieures en Afrique sur la base des résultats des [Statistiques des recettes publiques en Afrique 2019](#) ;
- l'avenir de la mobilisation des ressources intérieures sur le continent, y compris l'impact de la crise de Covid-19 ;
- les prochaines étapes de préparation de la publication *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2020*.

[Pour accéder à la documentation ...](#)

[Pour regarder la vidéo de l'évènement ...](#)

Réunion de bureau du Network of Tax Organisations (NTO) de mai 2020

Une réunion du Conseil exécutif du Réseau des organisations d'administrations fiscales (NTO) s'est tenue virtuellement le jeudi 7 mai 2020. Ont participé à cette importante rencontre, les points focaux des neuf organisations membres du NTO (ATAF, ATAIC, CATA, CIAT, CREDAF, COTA, IOTA, PITAA et WATAF), ainsi que les responsables de l'International Tax Compact (ITC) assurant le secrétariat du NTO et ceux de la Guardia di Finanza, futur hôte de la 1^{ère} conférence internationale du réseau.

Présidée par Marcio Verdi, président du Conseil du NTO, la réunion était hébergée et modérée par le Secrétariat de l'International Tax Compact (ITC). Ont été abordés lors de cette session, après la communication introductive du président, les actualités des membres au regard des dernières évolutions de la pandémie de Covid-19, l'organisation de la 1^{ère} conférence internationale du NTO, son programme de travail et les questions diverses.

En raison de la persistance de la pandémie de Covid-19, les membres ont décidé à l'unanimité de repousser la 1^{ère} conférence technique du NTO à octobre 2021 et d'intégrer la préparation de celle-ci à une série d'activités liées à son thème : fiscalité et criminalité. Un webinaire public sur le sujet sera proposé en octobre 2020 (date à confirmer).

Les secrétariats des membres du NTO se sont réunis de nouveau le 29 juin 2020 pour un webinaire interne portant sur le thème « Numérisation et nouveaux modes de travail ». Ce webinaire a permis de présenter aux participants l'application « Ms Teams » comme outil de visioconférence.

Pour information, l'Assemblée générale du NTO sera organisée virtuellement le 18 août prochain.

■ ACTU'MEMBRES

L'actualité des pays membres du CREDAF reste toujours dominée par la mise en œuvre des mesures de soutien aux contribuables dans ce contexte difficile de crise sanitaire. Dans beaucoup de pays, celles-ci sont prorogées ou complétées par de nouvelles mesures exceptionnelles prises en vue d'amortir l'impact négatif de la crise sur l'activité économique et/ou le bien-être social.

Ces nouvelles mesures sont présentées ci-après. Elles sont complétées, le cas échéant, par d'autres informations pertinentes en rapport avec le thème de travail du CREDAF pour la période 2019/2021 - l'élargissement de l'assiette fiscale, et le développement du numérique au sein des services.



ALGERIE – Mesures fiscales de soutien aux entreprises

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif national de prévention et de lutte contre les risques de propagation du Coronavirus (covid-19), les mesures fiscales de soutien aux entreprises ont été prorogées et l'information y afférente publiée à travers un communiqué de l'administration fiscale. Le dispositif mis en place comprend les trois mesures suivantes :

1. report des déclarations fiscales ;
2. reconduction du report de paiement du premier acompte provisionnel IRG/IBS ;
3. report du délai d'acquittement de la vignette automobile.

Lire le communiqué ...

Par ailleurs, les pouvoirs publics algériens ont mis en place une procédure accélérée pour les opérations de dédouanement des marchandises expédiées au profit des associations, œuvres à caractère humanitaire ou caritatif dûment agréées et du Croissant Rouge Algérien, à titre de dons et destinées à être distribuées gratuitement à des fins de bienfaisance ou médicales. Pour rappel, ces opérations bénéficient d'une exonération de droits de douane et de TVA conformément aux législations fiscale et douanière en vigueur.

Pour en savoir davantage ...



BELGIQUE - Mesures de soutien et actualités Covid-19

Les mesures adoptées par la Belgique pour accompagner les contribuables durant la crise sanitaire sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2020. Celles-ci concernent la TVA (remboursement accéléré, exonération des dons de matériel médical, délai de paiement, ...), l'impôt des sociétés, des autres personnes morales et des personnes physiques, ainsi que les accises.

Dans le même sillage, les autorités belges ont pris une nouvelle mesure portant diminution temporaire du taux de TVA dans le secteur de l'HORECA (hôtellerie, restauration et cafés).

Les informations relatives à ces différentes mesures sont disponibles sur le site internet du Service public fédéral (SPF) des Finances (<https://finances.belgium.be/fr/coronavirus>).

Elles sont également accessibles via les liens suivants :

[Prolongation des mesures de soutien pour les entreprises en difficulté jusqu'au 31.12.2020](#)

[Mesures de soutien relatives aux délais de paiement](#)

[Diminution temporaire du taux de TVA dans le secteur de l'HORECA](#)



BENIN - Disponibilité de la plateforme eBilan de dépôt en ligne des états financiers

A l'instar de la plupart des pays affectés par la crise sanitaire actuelle, l'administration fiscale béninoise s'est orientée davantage vers l'utilisation des solutions numériques pour accompagner les contribuables et éviter la propagation de la Covid-19. Dans un communiqué publié sur son site internet, la Direction générale des Impôts du Bénin informe ses usagers de la disponibilité de la plateforme eBilan pour leur faciliter la déclaration en ligne des états financiers de l'exercice 2019.

[Lire le communiqué ...](#)

Pour accomplir la formalité, les contribuables devront se rendre à l'adresse <https://ebilan.impots.bj/> et se connecter avec leurs identifiants. De plus amples informations sont disponibles dans le manuel de procédures accessible via le lien suivant :

<http://www.impots.finances.gouv.bj/wp-content/uploads/2020/04/MANUEL-eBilan.pdf>.



CAMEROUN - Mesures fiscales de riposte à la pandémie Covid-19

Au Cameroun, les mesures d'assouplissement prescrites par le Chef de l'Etat en faveur des entreprises, des acteurs économiques et des ménages dans le but de réduire l'impact de la pandémie Covid-19 sur leurs activités sont estimées à FCFA 114 milliards, selon le Directeur général des Impôts, M. Modeste MOPA Fatoing. Ces mesures concernent entre autres, des exonérations, des suspensions de nombreux impôts et taxes, un soutien à la trésorerie des entreprises et le report des échéances de certains paiements.

Dans le souci d'apporter plus d'explications relatives à la bonne implémentation de ces mesures gouvernementales, le Ministre des Finances, M. Louis Paul MOTAZE, a pris l'initiative d'une [Circulaire](#) précisant les modalités d'application des mesures concernées.

[Pour en savoir plus ...](#)



CANADA – Changements apportés en matière d’impôts et de prestations

Le Canada a opéré des mises à jour sur les changements apportés aux services, aux dates d’échéance et aux programmes de l’Agence du revenu du Canada en raison de la pandémie.

Pour rappel, les mesures prises pour venir en aide aux canadiens face à la pandémie de Covid-19 concernent des reports d’échéance, des prestations, crédits et autres mesures de soutien.

Pour consulter les mises en jour sur ces changements ...



CONGO – Passage au numérique et présentation de projets liés à la fiscalisation de l’économie numérique

Au Congo, le deuxième trimestre 2020 est marqué par deux événements majeurs qui s’inscrivent dans la dynamique d’appropriation des solutions numériques par l’administration fiscale. D’une part, il a été organisé une réunion de présentation de la plateforme de paiement en ligne des droits et taxes avec E-PAY CONGO. D’autre part, il s’est tenu un atelier de sensibilisation pour le lancement du nouveau Système de gestion des impôts et des taxes (E-TAX).

Réunion de présentation de la plateforme E-PAY-CONGO aux acteurs financiers ...

Atelier pour le lancement du nouveau Système de gestion des impôts et des taxes (E-TAX) ...

Sur un autre plan, les autorités compétentes congolaises ont présenté et fait l’état des lieux de quatre projets relatifs au secteur de la fiscalité des télécommunications et de l’économie numérique. Cette séance de présentation qui s’est déroulée le samedi 23 mai 2020 a été présidée par le Ministre délégué en charge du Budget, M. Ludovic NGATSE.

Les quatre projets concernent :

- les transactions financières électroniques (Hub numérique) ;
- le timbre électronique ;
- la supervision des revenus ;
- la dématérialisation des paiements des factures.

Pour en savoir plus ...



COTE D'IVOIRE – Mesures de soutien aux contribuables

En Côte d'Ivoire, le Gouvernement a pris des mesures importantes de soutien aux contribuables dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de soutien aux entreprises. Parmi ces mesures, on note la mise en place d'une procédure accélérée de remboursement des crédits de TVA, la suspension des contrôles fiscaux pour une période de trois mois et la transmission des avis d'imposition par courrier électronique ou téléphone mobile pour les redevables de l'impôt foncier.

Des communiqués y relatifs ont été publiés sur le site internet de la Direction générale des Impôts.

Remboursement accéléré des crédits de TVA

Suspension des contrôles fiscaux

Transmission des avis d'imposition par courriel ou téléphone mobile



FRANCE – Mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises en difficulté

Dans le prolongement de celles adoptées en faveur des entreprises en difficulté pendant cette période de crise sanitaire, le réseau de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) de la France a pris des mesures exceptionnelles pour accompagner les professionnels et les particuliers. Ainsi, toutes les réponses aux questions posées par les contribuables sont publiées en ligne sur le site internet de la DGFiP.

Outre l'accompagnement des usagers pour lequel les agents de la DGFiP restent mobilisés, cet exercice a pour but d'assurer la continuité des services malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

Retrouvez ici toutes les réponses aux questions posées ...



GUINEE – Présentation de la plateforme E-Tax aux banques

La Direction nationale des Impôts (DNI) de la Guinée a présenté, le vendredi 29 mai 2020, son projet de plateforme E-Tax aux banques. Cette séance qui s'est tenue en vidéoconférence sous l'égide du Ministère du Budget a permis aux banques de mieux connaître la solution proposée et de formuler des requêtes en vue d'une meilleure appropriation de cette dernière.

La solution E-Tax dont le lancement est prévu prochainement se veut un outil efficace d'élargissement de l'assiette fiscale, à travers la facilitation des procédures et la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales.

En savoir plus ...



MADAGASCAR – Dématérialisation des procédures : vers une digitalisation intégrale avec e-HETRA

Madagascar s'achemine vers un déploiement intégral de sa plateforme e-HETRA lancée officiellement en novembre 2019. Depuis janvier 2020, celle-ci a fait l'objet d'une signature de conventions entre les différentes parties prenantes et des améliorations ont été apportées en y intégrant les téléprocédures (E-HetraDeclaration et E-Hetrapayment). Il est prévu d'intégrer prochainement les modules E-HetraBilan (télétransmission des états financiers), E-HetraAttestation pour la délivrance des diverses attestations (régularité fiscale et immatriculation), ainsi que la carte fiscale et E-HetraVisa pour le paiement en ligne des droits de visa d'entrée et de séjour.

En outre, les contribuables des Services régionaux des entreprises et Centres fiscaux disposent de compte personnel sur le portail *Hetraonline* dont l'accès est donné à l'immatriculation fiscale. *Hetraonline* est une version améliorée de l'ancien *Nifonline*, comprenant les onglets *Immatriculation*, *Droit de communication* et *Télédéclaration*. Désormais, le contribuable, comme le gestionnaire de son dossier, peut disposer de toutes les informations sur sa *situation fiscale* en temps réel. Une autre fonctionnalité permet également au contribuable d'imprimer lui-même sa *carte fiscale* sur la plateforme dès lors qu'il se serait acquitté de toutes ses obligations de déclaration et de paiement (auprès du service des impôts ou par mobile banking).

Par ailleurs, *l'e-Hetraphone* ou *l'innovation au service des contribuables soumis à l'Impôt Synthétique* est actuellement fonctionnelle sur toute la région d'Analamanga. Son déploiement sur toute l'île est imminent. Formule simple et accessible via les réseaux des trois grands émetteurs de monnaie électronique (*Orange Money*, *Airtel Money* et *MVola by Telma*), *e-Hetraphone* est une innovation en matière de recouvrement de recettes de l'Etat. La déclaration et le paiement de l'Impôt synthétique par téléphonie mobile ciblent, en fait, les petits et très petits contribuables historiquement exclus du système financier traditionnel. L'offre a connu plus d'une centaine d'utilisateurs depuis son lancement malgré la crise sanitaire et le report de l'échéance (déclaration et paiement).

[En savoir plus sur E-Hetra ...](#)

[Pour un aperçu sur HetraOnline ...](#)



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

MAROC – Mesures de soutien aux contribuables en difficulté

Au titre des mesures exceptionnelles pour accompagner les contribuables impactés par la pandémie de Covid-19, le comité de veille économique du Maroc a adopté, le 14 avril 2020, une mesure de bienveillance accordant, à titre dérogatoire, aux personnes physiques qui le souhaitent, un report de l'échéance de la déclaration annuelle du revenu global prévu par le CGI ainsi que du paiement des droits dus y afférents.

[En savoir plus sur ce report d'échéance ...](#)

Dans le même sillage, le Directeur général des impôts a pris une note circulaire, le 21 avril 2020, pour préciser le traitement fiscal de l'indemnité d'assistance allouée par une entreprise en difficulté, au personnel en arrêt temporaire du travail (conditions d'éligibilité, modalités de mise en œuvre, ...).

[Lire la note circulaire ...](#)

Par ailleurs, le 30 juin 2020, le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, a pris une décision prorogeant le délai d'application de la mesure relative à la régularisation volontaire de la situation fiscale du contribuable.

[Lire la décision ...](#)



SENEGAL – Mise en service de la plateforme de dépôt en ligne des états financiers sen-etafi

Pour faciliter aux contribuables le dépôt de leurs états financiers, la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) du Sénégal a mis en service une application dénommée sen-etafi. Un communiqué en ce sens a été publié sur le site internet de la DGID avec des liens permettant d'accéder à la décision ministérielle autorisant le dépôt en ligne des états financiers, au guide d'utilisation du contribuable, ainsi qu'au communiqué de presse relatif au lancement de l'application.

La plateforme sen-etafi (<https://sen-etafi.dgid.sn>) est accessible gratuitement et permet de faire le dépôt des états financiers et de l'attestation de visa délivrée par un membre de l'Ordre national des experts comptables et comptables agréés (ONECCA) du Sénégal. Pour rappel, tous les contribuables immatriculés à la Direction des grandes Entreprises (DGE) et à la Direction des moyennes Entreprises (DME) sont tenus de déposer en ligne leurs états financiers.

[Lire le communiqué ...](#)



TOGO – Mesures d'accompagnement fiscales et douanières

L'Office togolais des recettes a organisé, le jeudi 9 avril 2020, une conférence de presse sur les mesures spéciales fiscales et douanières adoptées par le gouvernement pendant la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19. Cet événement a permis de présenter les importantes mesures adoptées, notamment les allègements des actions en recouvrement, la flexibilité dans la gestion des Restes à Recouvrer (RAR), la suspension des contrôles fiscaux aux entreprises non citoyennes, etc.

La conférence a été également l'occasion de réaffirmer l'engagement du gouvernement à traiter d'une manière toute particulière les entreprises en difficulté, surtout les PME/PMI. Aussi, a-t-il été rappelé que les mesures d'accompagnement qui ont pris effet le 2 avril 2020, ne sont pas rétroactives et sont valables pour la période de l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement.

En savoir plus ...



TUNISIE – Développement d'un système de télé-déclaration

Les pouvoirs publics tunisiens mettent tout en œuvre pour finaliser le développement d'un système de télé-déclaration fiscale. Ainsi, le Ministre des Finances, Nizar YAÏCHE a effectué, au mois d'avril dernier, une visite au centre informatique du Ministère des Finances (CIMF) où il a pu constater les étapes de finalisation dudit projet qui s'inscrit dans le cadre d'un projet global de digitalisation des services du ministère et de facilitation des procédures de déclaration.

Ce système permettra non seulement l'amélioration des services existants à travers l'inscription à distance. Il permettra également de le généraliser à toutes les entreprises, indépendamment du chiffre d'affaires et des types de déclaration.

En savoir plus

EVENEMENTS A VENIR

▪ Séminaire de lancement des travaux 2021 du CREDAF

Les travaux du CREDAF devraient reprendre au 2^{ème} semestre 2020 avec un séminaire stratégique portant sur « les enseignements de la crise Covid-19 ». Cet événement qui constituera le séminaire de lancement des travaux pour 2020-2021, portera sur la mobilisation des recettes fiscales dans un contexte post Covid-19 de relance de l'économie. Aussi, nécessitera-t-il l'intervention d'experts spécialistes des questions de politique fiscale et d'économie.

Si les conditions sanitaires mondiales le permettent, ce séminaire pourrait être organisé à Dakar, en partenariat avec la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) du Sénégal.

▪ Report conférence internationale du Network of Tax Organisations (NTO)

La première conférence technique du Réseau des organisations d'administrations fiscales (NTO) initialement prévue en octobre 2020 à Rome (Italie) est reportée jusqu'en 2021, en raison des contraintes liées à la crise sanitaire, notamment les restrictions dans la circulation des personnes. Plus de 170 administrations fiscales du monde entier devraient participer à cet important événement de l'agenda fiscal international qui sera organisé en octobre 2021, toujours en Italie, en partenariat avec l'Administration fiscale et douanière italienne (La Guardia di Finanza).

Pour rappel, la conférence sera consacrée à la question de l'élargissement des collaborations pour lutter contre la fraude fiscale. D'une part, elle vise à analyser les meilleures pratiques internationales actuelles en matière de lutte contre les flux financiers illicites. D'autre part, elle servira également de plate-forme mondiale pour identifier et explorer les approches possibles et les contributions futures des organisations fiscales régionales constituant le NTO pour renforcer la coopération internationale et interinstitutionnelle entre les administrations fiscales et d'autres organismes gouvernementaux dans la lutte contre les infractions fiscales.

Lectures / publications

Nos partenaires ont publié à l'intention de leurs membres ou des parties intéressées des recommandations de mesures fiscales de soutien aux contribuables face à la pandémie Covid-19.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

1. [Les réponses de politiques fiscale et budgétaire à la crise du coronavirus](#)
2. [Base de données : mesures de politique fiscale en réponse à la Covid-19](#)

<http://www.oecd.org/coronavirus/fr/> (plus généraliste)

Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT)

<https://biblioteca.ciat.org/opac/>

Plateforme de partage des connaissances pour les administrations fiscales (KSP-TA)

La Plateforme de partage des connaissances pour les administrations fiscales (KSP-TA) a mis en place un forum intitulé « Administrations fiscales et Covid-19 » en vue de faciliter les échanges autour des mesures exceptionnelles de soutien aux contribuables à mettre en place en cette période difficile. Pour participer au forum et accéder aux différents services en ligne offerts (déposer ou consulter de la documentation, participer aux programmes de formation, ...), les agents des administrations fiscales membres du CREDAF sont intéressés peuvent s'inscrire via le lien suivant : <https://ksp-ta.org>.